



Mon associé n'a pas envoyé ma cession de parts...

Par **Celtiks**, le **26/08/2014** à **19:58**

Bonjour,

Je suis Co-gérant d'une SARL à 50% (Belle connerie) avec un Capital de 500 euros depuis novembre 2013, une SARL d'événementiel qui organise des concerts sur Paris

En Mars 2014, je décide de céder mes parts à mon associé. Je lui adresse en recommandé une lettre de démission, je signe les papiers de cession de parts à un nouvel associé mais jamais il ne fait les démarches pour les transmettre au CFE. A ce moment là, les comptes de l'entreprise sont dans le vert, aucune dette n'est à signaler.

Pendant ce temps, mon associé s'engage sur des soirées où il perd de l'argent sur des contrats foireux. L'entreprise est à 3200 euros de découvert depuis des mois, et à une dette de 2500 euros auprès d'une salle de spectacle et aucune créance.

J'apprend depuis cette semaine que ce fameux associé qui devait racheter mes parts s'en est allé et qu'on ne pourra pas compter sur lui. Je me retrouve donc responsable d'une société endettée et je ne sais pas quoi faire...

Pourriez vous me guider?

Damien